

Rassembler... toujours et encore !

Entre ne pas baisser la garde et la pression qui monte, c'est ce qui ressort de l'actualité sociale du printemps 2015.

Les raisons de la colère

C'est une nouvelle fois dans l'unité que les principales organisations de retraités ont appelé à manifester.

Elles se sont exprimées lors de la journée du 17 Mars (après celles des 3 juin et 30 septembre 2014).

«... cela fait 30 mois que les pensions et retraites n'ont pas été revalorisées »

« ... 5000 dossiers en retard, les retraites n'ont pas été versées dans le nord et le Languedoc Roussillon »

« ... le gouvernement et le Medef veulent faire payer les retraités pour financer leur retraite alors qu'ils ont cotisé toute leur vie »

« Augmentez nos retraites, nos pensions, l'austérité ça suffit »

« Même nous qui ne sommes pas au premier niveau des difficultés, on s'en rend compte au niveau du blocage des retraites et les charges qui ne le sont pas »

«... on nous pique 0.3% pour l'autonomie et on ne sait même pas si ça va dans la caisse adéquate »

«... 15% de retraités en plus au resto du cœur dans une ville de la banlieue parisienne »

Tels sont quelques-uns des motifs de l'exaspération des retraités. De fait ils/elles ne lâchent rien. Au niveau national, 107 rassemblements et manifestations ont eu lieu ce jour.

Quand un gouvernement, élu par ceux qui, notamment, sont dans la rue, reste à ce point sourd, alors les retraités ne baissent pas les bras.

17 mars, préparation du 9 avril et ... du 1^{er} mai

Préparation pour se retrouver tous ensemble dans le cadre de convergences de luttes à Paris dans la manifestation nationale.

La journée nationale d'action, de grève et de manifestations du 9 avril a été un événement.

300 000 participants à travers toute la France, 120 000 à Paris, où le défilé a duré plus de cinq heures. Les retraités en étaient, avec les actifs. L'importance d'une manifestation se mesure certes au nombre de participants, mais aussi aux obstacles qu'elle a dû surmonter, et ils n'ont pas manqué.

Les médias, comme à l'accoutumée, n'en ont guère parlé avant, ni de sa préparation, ni de ses motivations, sinon pour en déclarer l'inutilité.

À quoi bon, n'est-ce pas, manifester contre l'austérité, alors qu'elle est indispensable au redressement de notre équilibre budgétaire ?

Ces discours récurrents à chaque manifestation se sont avérés moins efficaces que d'habitude, beaucoup de gens ont tenu à être présents dans les 86 manifestations qui ont animé les villes de France.

Oui, ils et elles sont vraiment en colère, les manifestants de Paris et de bien d'autres villes en France. L'austérité ça suffit, quand tout démontre que les résultats de cette politique qui dure depuis des années, sont très exactement le contraire de ceux annoncés.

La France se porte plus mal, le chômage croît, des entreprises délocalisent, d'autres ferment...

Les richesses produites sont stérilisées dans les portefeuilles d'actionnaires, ou gâchées dans la spéculation ; elles doivent être libérées au profit de l'investissement et du pouvoir d'achat, des salariés actifs comme des retraités.

Chaque manifestation voit le nombre de participants augmenter. Rassembler pour d'autres choix est le combat indispensable face aux discours désespérants de quelque bord qu'il soit.

Une autre politique est en effet possible et elle trouve le chemin parmi tous les écueils.

Alfred Gabison, CE de l'UFR



La « dette », les retraités, les salariés...

La manifestation des retraités du jeudi 9 Avril à Montpellier a eu un certain succès démontrant la résistance de beaucoup de retraités au blocage de leurs pensions et retraites et pour une amélioration immédiate de leur situation après de nombreuses années de blocage de leurs pensions...

La phrase revenant le plus souvent dans les discussions était... « *OUI de l'argent il y en a. Beaucoup trop pour les gros actionnaires et nettement pas assez pour les salariés et retraités.* »

Vers la fin de la manifestation, je croise un collègue retraité adhérent CFDT, qui passait sur la place mais n'était pas venu pour manifester... On discute un peu, je lui explique les raisons de la manif. On décide d'aller prendre un café sur la place pour discuter.

Il m'explique pourquoi il ne vient pas à ces manifestations : « *tu comprends tant qu'on aura en tant que pays une grosse dette financière à l'égard de l'Europe il ne faut pas demander des augmentations, il faut jouer le jeu, se restreindre, diminuer le coût du travail, s'adapter à un autre niveau de vie aussi bien les salariés que nous les retraités... car ensuite quand on aura épongé notre dette alors le niveau de vie recommencera à monter... C'est logique...* ».

Je restais un peu abasourdi devant ce que je ressentais comme une naïveté incroyable et presque désarmante.

Je souhaitais discuter avec lui et ne pas m'énerver car il suffit d'écouter les TV ou/et radios pour voir et entendre ce discours à longueur de journées... et donc savoir que ce matraquage des idées dominantes moule de nombreux retraités (et salariés) alors que ceux qui possèdent tous ces moyens d'infor-

mation sont souvent ceux qui profitent d'une répartition totalement anormale des richesses.

Je lui expliquais que de l'argent et des richesses ce n'est pas ce qui manquait dans notre société mais que le problème majeur qui se posait depuis de très nombreuses années était la façon dont ces richesses (obtenues par le travail salarial notamment) étaient réparties dans la société.

Je lui citais l'exemple de Sanofi où les actionnaires avaient réussi à obtenir 3,7 Milliards de profits versés en dividendes soit l'équivalent de 50 000 € de richesses créées par salarié... !

Que cette augmentation des dividendes se faisait pour la 21^è année consécutive... !

Le nouveau PDG de Sanofi venait de toucher une prime (de bienvenue, avant même de travailler...!) de 4 Millions d'Euros...! Alors que dans le même temps Sanofi avait mis en marche des licenciements, baissait les investissements et refusait d'accorder une prime de 120€ aux salariés.

Je lui signalais que les entreprises du CAC 40 avait réalisé +30% de profits en 2014 c'est à dire 60 Milliards d'Euros...

Il hochait la tête « *oui c'est certainement vrai ce que tu dis mais on n'a pas le choix, il faut liquider cette dette, et après* »...

Je lui ai demandé s'il était sûr que cette «dette» ne continuerait pas indéfiniment pour permettre de satisfaire constamment les gros actionnaires...

Il paraissait moins sûr et déclara « *ah ben j'espère qu'ils seront corrects* ».

Je répondais que la correction ne faisait pas partie de la moralité des gros actionnaires. Leur mode de fonctionnement est basé sur l'accumulation des richesses sans aucune borne de moralité...

C'est une logique implacable du système dans lequel notre société est engagée depuis des lustres... Et c'est bien ce système qu'il faut stopper dans sa folie de toujours plus d'accumulation de richesses pour les actionnaires et de recul social pour les salariés et retraités.

Je lui signalais que seules des luttes des salariés et des retraités pouvaient faire reculer ce système antidémocratique. Le café avait refroidi mais on l'a bu ensemble pour finir.



Cette petite aventure m'a montré à quel point la bataille des idées et les luttes sont plus que jamais nécessaires à maintenir à un haut niveau pour faire reculer ces idées dominantes de fatalité et de culpabilisation sociale déployées par les médias dans leur ensemble...

OUI le progrès social est possible aujourd'hui... il faut montrer qu'un autre avenir social et économique est possible et nécessaire. Cela demande une forte mobilisation des retraités et des salariés.

André ALLEGRET, CE de l'UFR

Adaptation de la société au vieillissement, encore un très long chemin à parcourir

« C'est un des grands chantiers du quinquennat que nous lançons aujourd'hui. Non seulement parce qu'il concerne chaque Français, non seulement parce qu'il nous touche dans notre vie familiale, mais parce qu'il est au cœur du modèle de société que nous voulons construire. »

Telle est la phrase du Premier ministre Ayrault lors de la journée de concertation réunie pour faire le point sur la future loi. Il est vrai que le précédent président de la République en avait fait « un point capital » de sa politique avant de laisser tomber. Combien de réunions, de rapports ont été rédigés pour en arriver finalement à ce qu'un projet de loi arrive devant les Assemblées ? On peut, entre autres, parler du rapport Broussy (le CV de ce personnage est très intéressant puisqu'il a fait une bonne partie de sa carrière dans le domaine des EHPAD lucratifs, ce qui se ressent dans les idées qu'il développe). En particulier, « faire du fric avec les petits vieux » (sic) est un de ses critères de développement de la « silver economy ».

Après bien des reculs, la loi a été votée, elle comprend deux étapes :

- 1) favoriser le maintien à domicile, avec adaptation du logement (80000 sur 3 ans alors que l'ANAH en a recensé 2 millions à rénover et rappelons qu'1/3 des plus de 65 ans vivant dans des logements inadaptés sont victimes de chutes suivies de 9000 décès/an) ;
- 2) des aides techniques ?
- 3) l'amélioration de l'APA qui en établissements, ne correspond pas du tout au prix et laisse un reste à charge très important pour les familles (2200 €, d'après l'IGAS).

La deuxième étape qui concerne l'accueil en établissements a été reportée sine die, le gouvernement évoquant des chiffres astronomiques qu'il ne peut y consacrer.

Bien entendu, on a abandonné la notion de dépendance au profit de l'aide à l'autonomie qui évite de ranger

les vieux dans une case uniquement médicale en oubliant les aspects sociaux. Ce que notent les travaux de la CGT en reprenant les chiffres de l'écart femmes-hommes et la différence de vie en bonne santé entre cadres et ouvriers. La deuxième remarque porte sur les 16 millions de retraités et le faible pourcentage de « dépendants » au regard des aides versées par les départements : à peine 8%, les autres se débrouillent plutôt bien, seuls ou en couple, mais souvent avec l'aide plus ou moins importante de ce que le rapport appelle les aidants.

Curieusement, la loi, effrayée sans doute par le coût, préfère « aider les aidants » (forcément bénévoles) plutôt que de mettre l'accent sur la professionnalisation et donc, le soulagement des conjoint-e-s, filles, petites filles, nièces, etc. (car les aidants sont la plupart du temps des aidantes). Alors, on prévoit 500 € /an maximum pour leur permettre de partir de temps en temps. Le projet de loi mettait en avant trois piliers :

- Anticipation : prévenir la perte d'autonomie
- Adaptation de notre société via l'habitat, les transports, l'aménagement du territoire, etc.
- Accompagnement de la perte d'autonomie.

On pourrait insister sur l'anticipation en développant beaucoup mieux la médecine scolaire et la médecine du travail et peut être en orientant différemment les études de médecine.

De nouvelles instances de « gouvernance » devraient être mises en place : un haut conseil de la famille et des âges de la vie (en remplacement du CNRPA* et un conseil départemental

de la citoyenneté et de l'autonomie (en remplacement des CODERPA*) où les organisations syndicales ne figurent pas.

On voit bien, d'après ces quelques exemples qu'il faudrait développer, que la prise en charge de l'aide à l'autonomie est d'abord un choix de société. Le besoin de financement d'ici 2025 représente un peu moins d'un point de PIB, les sommes actuellement affectées étant égales à 24 Milliards en laissant 10 milliards à charge pour les familles. La principale revendication de la CGT est la prise en charge de la perte d'autonomie entièrement par la Sécu (63%) les départements (21%) le reste du financement provenant de la journée de travail gratuit dite de « solidarité » (11%) et de la CSG (5%). Cela entre parfaitement dans les fondements de la sécu pour pallier aux aléas de la vie. L'existence de la CNSA* (créée en 2004 après la canicule) n'a pas vraiment d'intérêt surtout si l'on prend en compte les reproches de la Cour des Comptes quant à ses trop abondantes réserves.

Cette loi inaboutie et qui vient très tard ne répond pas aux revendications fortes des travailleurs et de la CGT. Elle devra être largement améliorée. L'UGFF / UCR et La Fédération des Cheminots ont produit des power point sur ce sujet (que l'UFR pourra vous communiquer) permettant d'animer des réunions de militants.

Catherine LEFEBVRE, CE de l'UFR

CNRPA : Comité National de Solidarité et Personnes Agées

CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

CODERPA : Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées

Les femmes retraitées

Leur situation, leurs aspirations, leur engagement syndical.

Le mardi 3 mars, à l'initiative du collectif des femmes retraitées de l'UCR, une journée de lutte des femmes permettait de débattre de la situation des retraitées et de leur engagement dans le syndicalisme.

Des chiffres, à rappeler inlassablement, cernent la situation des femmes retraitées en France. D'abord, le fait qu'elles sont 8 millions soit 52% de l'ensemble des retraités.

Ensuite, les chiffres révèlent l'ampleur des inégalités entre les femmes et les hommes retraités, suite logique des disparités salariales tout au long de la vie active et de la situation inférieure des femmes sur le marché de l'emploi. Ainsi, la pension moyenne des femmes est de 1165 euros contre 1749 euros pour les hommes.

Mais ces moyennes n'ont guère de sens pour les plus pauvres : la moitié des retraitées ont une pension inférieure à 1000 euros et une retraitée sur trois touche moins de 800 euros.

Les femmes retraitées aspirent à une société plus juste et plus solidaire. Pour s'en approcher, une démarche de reconquête de la Sécurité sociale et de réforme de son financement est nécessaire comme l'est la lutte pour une fiscalité plus juste.

Les dernières mesures fiscales ciblant les retraités (calcul de la CSG et CRDS, suppression de la ½ part fiscale, fiscalisation de la bonification pour enfants) touchent particulièrement les femmes et aggravent les injustices entre femmes et hommes.

L'espérance de vie des femmes est de 85,5 ans (contre 79,3 pour les hommes). Les atteintes contre la Sécurité sociale, les franchises médicales, les déremboursements, les dépassements d'honoraires, le coût exorbitant des trop rares maisons de retraite exposent les femmes très âgées (dont certaines auront sans doute pris soin de leur compagnon plus âgé jusqu'à sa mort) à de graves difficultés financières. Si la pension de réversion était portée à 75%, comme le revendique la CGT, cela pourrait éviter à de nombreuses femmes de sombrer dans la pauvreté.

La Loi d'adaptation de la société au vieillissement dite « d'autonomie », promise depuis 2007, est reportée à 2016 alors que la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa) – à laquelle l'UCR est opposée - censée la financer est prélevée sur les retraites, les pensions d'invalidité et les allocations de préretraite au taux de 0,3 % depuis 2013.

Les aspirations des retraitées aux loisirs et à la culture sont brimées pour beaucoup d'entre elles par un niveau de vie insuffisant alors que l'allongement de la durée de vie en bonne santé devrait permettre une belle « vie nouvelle ».

Malgré l'ampleur des luttes à mener par les retraitées pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts, force est de constater la faiblesse de leur engagement syndical : 1% seulement des retraités est syndiqué (c'est le plus faible taux de syndicalisation de tous



les pays de l'OCDE) et 28% de ces 1% sont des femmes.

Faisons le compte : environ 27000 syndiquées pour 8 millions de retraitées ! C'est pourquoi, en parallèle à la campagne de syndicalisation menée vers tous les retraités, l'UCR veut impulser la création de collectifs femmes retraitées dans chaque organisation ou territoire afin de toucher spécifiquement les femmes.

Ce texte utilise très largement l'introduction à la journée du 3 mars faite par Gilka Georges, membre du bureau national de l'UCR.

*Danielle MULLER Jean-Marie LEGER
CE de l'UFR*

**La France accueillera
du 30 novembre au 11 décembre
la conférence sur le climat
Quelle est la position de la CGT ?
Débat à la CE de l'UFR le 9 juin
avec Gérard LE PULL, journaliste**

